

Conseil en création d'entreprise

RS5868 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	310
Formacode(s)	44569
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	25/02/2022
Date d'échéance	25/02/2025

Certificateur(s)

BPIFRANCE FINANCEMENT · SIRET : 32025248901075

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le certificat de conseil en création d'entreprise valide la maîtrise des compétences spécifiques à mobiliser pour apporter un appui transversal articulant des dimensions méthodologiques, techniques et humaines dans le cadre de l'accompagnement entrepreneurial.

Dans le cadre de cette certification, le conseil en création d'entreprise est envisagé comme un champ d'activité complémentaire.

Public

Le certificat de conseil en création d'entreprise s'adresse à des conseillers exerçant des missions d'accompagnement comportant un volet entrepreneurial :

- auprès de différents publics : salariés, demandeurs d'emploi, fonctionnaires, retraités, jeunes en insertion, chefs d'entreprises...
- dans différents contextes : recherche d'emploi, insertion professionnelle, reconversion, évolution professionnelle, coaching, suivi et développement d'entreprise, conseil juridique ou comptable.

Il concerne des profils variés intervenant à différents titres dans le parcours de futurs créateurs d'entreprises, avec un rôle d'accompagnement déterminant dans la concrétisation et le devenir des projets, par exemple : chargé de développement économique au sein de collectivités territoriales, conseiller en évolution professionnelle, conseiller en insertion professionnelle, consultant en création d'entreprise, conseiller à l'emploi, conseiller en outplacement, conseiller essaimage / intrapreneuriat, chargé d'affaires, conseiller en création d'activité économique et développement territorial au sein de coopérative d'activité et d'emploi... (liste non exhaustive).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Présentation synthétique des compétences visées

La certification de conseil en création d'entreprise valide la maîtrise des 5 compétences suivantes :

I. Au regard du process de montage d'un projet entrepreneurial, analyser les besoins du porteur en mobilisant la méthodologie d'accueil dans le cadre d'un entretien exploratoire dédié afin de poser un diagnostic partagé de l'avancement du projet et des besoins d'accompagnement pour sa formalisation.

II. En fonction des besoins identifiés dans le cadre de l'accompagnement, orienter le porteur de projet avec une logique d'autonomie vers des structures, ressources et dispositifs en réponse aux problématiques spécifiques à traiter en se basant sur une cartographie de l'écosystème entrepreneurial et une base documentaire constituées par le candidat.

III. A l'occasion d'échanges réguliers avec la personne accompagnée, apporter un appui méthodologique, technique et humain pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi d'un plan d'actions individualisé visant la formalisation d'un projet entrepreneurial réaliste et économiquement viable en :

- transmettant des outils, méthodes, ressources, contacts issus de sa veille et appropriables au regard du projet

- accompagnant l'analyse des démarches menées pour l'ajustement du projet sur des éléments concrets issus du terrain

IV. Réaliser une analyse technique des composantes du business-plan finalisé afin de partager un diagnostic argumenté de son réalisme et d'émettre des préconisations tenant compte des perspectives de viabilité économique :

- en appliquant une méthodologie d'évaluation et des critères tenant compte des caractéristiques du projet et de son contexte de mise en œuvre

- en mobilisant le cas échéant les expertises internes ou externes requises au sein de son réseau

V. Apporter un appui au futur dirigeant en phase de démarrage afin de l'accompagner dans l'appropriation de ce nouveau rôle:

- en suscitant la mise en place d'un suivi structuré de l'activité
- en transmettant des outils et ressources pour un pilotage autonome des différentes fonctions de l'entreprise
- en orientant, en fonction des besoins et demandes, vers des structures et dispositifs internes ou externes issus de la cartographie

Les modalités d'évaluation et critères de performance sont déclinés dans le référentiel de compétences.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour accéder à la certification de « conseil en création d'entreprise », les candidats doivent constituer un dossier d'inscription qui permet de valider la recevabilité de leur demande.

Les 3 prérequis à respecter pour la recevabilité de la demande d'inscription sont les suivants :

1) Avoir suivi le cursus de conseil en création d'entreprise

OU

Avoir obtenu une dispense totale ou partielle de formation concernant ce cursus à l'issue d'un bilan de positionnement

et, en cas de dispense partielle, justifier des actions de professionnalisation complémentaires menées

2) Réaliser effectivement des missions d'accompagnement à la création d'entreprise dans un cadre professionnel ou de bénévolat

3) Avoir réalisé 2 accompagnements de porteurs de projet entrepreneuriaux au cours des 12 mois précédant la demande d'inscription à la certification

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est composé de 3 membres avec :

- un représentant de Bpifrance assurant le rôle de Président
- deux professionnels de l'écosystème entrepreneurial.

Le cas échéant, le Président a la faculté d'inviter des personnalités qualifiées à participer au jury en tant qu'observateur.

Base légale

Date de décision	25/02/2022
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/02/2025

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	5	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RS3558

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
https://bpifrance-creation.fr/system/files/RESUME_DU_REFERENTIEL_2021.pdf

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5868/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	12
Parcours menés à terme	12
Taux d'achèvement	100 %
Période	05/2022 – 12/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	13
Montant total engagé	60 795 €
Coût moyen par dossier	4 677 €
Durée moyenne	161 h
Période	04/2022 – 07/2024
France compétences	60 %
Reste à charge titulaire	24 %
France Travail	9 %
Entreprise	7 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.